

Gestion différenciée des espaces verts



Public

Chefs d'entreprises , salariés d'entreprises de paysage de Rhône-Alpes et demandeurs d'emploi

Objectifs

Raisonnement la mise en place de la gestion différenciée des espaces verts et mettre en œuvre les principes de développement durable dans la gestion d'un espace vert.

Déroulé, contenu, méthodes pédagogiques

- x Enjeux de la gestion différenciée
- x Pratiques alternatives : conception, désherbage, lutte biologique...
- x Mise en œuvre d'un plan de gestion différenciée sur un site à proximité du CFPPA :
 - Définition des objectifs/usages,
 - Zonage des espaces,
 - Plan de charge d'entretien afférent,
 - Planning d'entretien...

Validé par :

Attestation de formation

Durée et lieu, dates ou période

3 jours en 2023

S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	Jt	A
								X			

Intervenant

Formateur spécialisé du CFPPA Savoie-Bugey

Coût et financement

Possibilité de financement selon statut du candidat : Pôle Emploi (convention individuelle), VIVEA (pour les personnes installées ou en démarche d'installation et sous réserve d'éligibilité), CPF (Compte Personnel Formation), ...

Contacts et inscription

Informations administratives et financières : Sophie HAUSER sophie.hauser@educagri.fr

Céline RADIGALES – celine.radigales@educagri.fr

CFPPA Savoie Bugey | Tel : 04 79 25 42 02 | www.reinach.fr

Domaine Reinach – 1031 Avenue C. Albert – 73290 La Motte-Servolex